

## Assemblée générale du 06 avril 2024

### Ordre du jour

- Rapport Moral du Président
- Rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023 et budget prévisionnel avec la description des projets 2024
- Renouvellement du CA

## Rapport Moral du Président

### **La défense de l'environnement de plus en plus difficile mais de plus en plus nécessaire**

L'année 2023 a été une année marquante pour FNE 04 sur le plan humain avec l'arrivée d'un petit nouveau chez Justine, et sur le plan « historique » : l'anniversaire de nos 50 ans.

Si le premier événement a accentué la pression sur notre équipe moins étoffée qu'habituellement, le second a généré beaucoup de travail avec les productions réalisées et l'organisation matérielle de la journée. Malgré cette surcharge de travail, l'équipe a réussi à réaliser les projets dans lesquels nous sommes engagés : les Contrat de rivière Bléone et Asse, ou du canal de Manosque, Alpatous, le démarrage des deux engagements dans le Gaspillage alimentaire avec P2A et le Conseil Départemental, le PLPDMA de la DLVA, déchets verts et sols vivants.

Ces projets traduisent la crédibilité de notre association face à des maîtres d'ouvrage publics exigeants et notre savoir-faire vis-à-vis de thématiques diverses mais toutes reliées à nos convictions environnementales.

Mais l'année 2023 a été marquée par des événements climatiques traduisant une forme d'emballage du climat : sécheresse au printemps avec des restrictions importantes dans le Var notamment, chaleurs intenable en juillet, épisode considéré par les spécialistes comme relativement frais vis-à-vis des futurs étés dans 30 ans et encore la tempête Ciaran sur le nord-ouest de la France.

Cette année a aussi été marquée par des tensions sociales fortes comme l'accueil réservé à la réforme des retraites, mais surtout en lien avec la défense de notre environnement : la répression de Sainte-Soline, une flambée d'agressions des écologistes attisée par l'État et encore la dissolution des Soulèvements de la Terre fort heureusement suspendue par le Conseil d'État.

Et quelques mauvaises nouvelles comme le plan eau qui reste très timide et n'a convaincu personne, la ré-autorisation du glyphosate et la COP 28 tenue à Dubaï.

Trois bonnes nouvelles quand même pour nous montrer que tout n'est pas perdu : la mise en place des zones à faibles émissions en centre-ville, la naissance d'une dizaine d'ours dans les Pyrénées et l'annulation de quinze projets de méga bassines en Nouvelle Aquitaine.

Ces événements traduisent l'urgence climatique, qui n'est plus à démontrer, mais surtout la réticence d'une partie de la société à évoluer vers un modèle plus supportable et plus équitable. La classe dirigeante de notre pays, où j'inclus le gouvernement, une grosse partie des élus nationaux et les patrons du CAC40, bien que consciente des conséquences du modèle actuel, s'arc-boute sur ses prérogatives et essaie de bâillonner ou décrédibiliser toute voix discordante et toute opposition, non violente ou pas. Avoir un discours contraire aux intentions gouvernementales qui protègent les entreprises devient un comportement déviant qui peut coûter cher : l'exemple de cette journaliste qui a mis en évidence l'utilisation forcenée des pesticides dans le Bordelais et les conséquences sur le vin et les habitants est révélateur. Elle a été condamnée non pour diffamation (car les faits sont prouvés par des analyses en laboratoire certifiés) mais pour dégradation de l'image des vins de bordeaux. Donc les faits sont prouvés mais on n'a pas le droit d'en parler.

Le plus regrettable dans ces attitudes, c'est cette volonté de désigner des « coupables » ou des « fauteurs de troubles ». Mais les enjeux sont tels que nous ne réussirons pas à passer à d'autres modèles (agricole, économiques ou sociétal) si nous ne faisons pas société. Nous ne pourrons changer que si chacun fait des efforts à son échelle en étant aidé par la collectivité à ses différents niveaux, national, régional ou local.

Comme en matière d'eau où chaque goutte compte, chaque geste individuel ou collectif aux différents niveaux est important.

Pour cette raison, notre mission est difficile car rester sur le fil du « ni trop, ni trop peu » demande parfois d'accepter des compromis qui ne soient pas en opposition avec nos convictions.

Gardons notre capacité à réfléchir à des solutions innovantes ou alternatives aux choix officiels, respectant notre cohérence dans nos prises de position :

- ➔ pour pousser nos élus à intégrer les nouveaux concepts de sobriété dans les politiques nationales et locales,
- ➔ motiver les acteurs économiques (tourisme et agriculture) à faire évoluer leurs modèles économiques,
- ➔ entraîner les habitants pour qu'ils changent leurs habitudes de vie et de consommation.

C'est cette troisième voie, entre les tenants du modèle actuel qui prônent l'immobilisme et les défenseurs du « grand soir », par l'affichage de notre volonté de protéger l'environnement complétée par une vision humaniste du monde, prônant le dialogue, l'écoute et le temps de réfléchir que nous pourrons faire bouger les lignes et agir ainsi pour sortir de la logique de réaction et d'urgence dans laquelle on nous enferme aujourd'hui.

**Le rapport moral est voté à l'unanimité.**

## Rapport d'activité et financier 2023

Le rapport d'activité a été distribué à chaque participant ainsi que le compte de résultat et le bilan de l'année 2023.

Les détails des charges et produits écrits dans le rapport ont été présentés au regard des différentes actions qui ont eu lieu courant 2023. Cette présentation a permis de rendre plus lisible, vivant et compréhensible l'adéquation entre les dépenses, les recettes et les activités de l'association.

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à un excédent de **264 euros**.

Il est proposé d'affecter cet excédent en report à nouveau.

Des échanges ont pu avoir lieu tout au long de la présentation.

**Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.**

**L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport financier 2023 et les décisions du trésorier.**

**L'assemblée générale adopte à l'unanimité le report à nouveau du résultat d'exercice.**

## Budget Prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel présenté lors de l'assemblée générale (cf Budget prévisionnel 2024) a permis de valider les choix des futurs projets de l'association.

**Le budget prévisionnel 2024 a été adopté à l'unanimité.**

## Renouvellement du CA

Trois administrateurs étaient en phase de renouvellement de leur mandat au conseil d'administration et ont renouvelé leurs candidatures :

- Michel Jacod
- Pierre Frapa
- Gilbert Feraud

Philippe MAGNAN, adhérent de longue date a présenté sa candidature au conseil d'administration.

**Les candidats ont tous été élus à l'unanimité.**

Le nouveau bureau sera élu au prochain conseil d'administration prévu le même jour l'après-midi.

## Quitus de gestion

**Le Quitus de gestion a été voté à l'unanimité.**

## **Présentation de trois associations adhérents**

La fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques, A fleur de Pierre et Ecoraison ont présenté leurs actions phares et les liens qu'ils entretiennent et souhaitent entretenir avec la fédération.

**L'assemblée générale s'est clôturée vers 12h45.**

## **Annexes**

Rapport financier 2023

Budget prévisionnel 2024

Rapport d'activité 2023

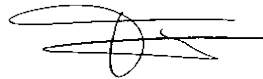
Liste des Présents

Listes des adhérents au 06 avril 2024

Pierre GOTTARDI,  
Président



Jean-François FARDEAU,  
Trésorier



Janine BROCHIER-MARINO  
Secrétaire

